ETUDE SUR LES BUPRESTIDES

par **André Thery**.

Première partie.

La Monographie des Buprestides, que publie actuellement Charles Kerremans, attire chaque jour davantage l'attention sur ces insectes et les espèces nouvelles de cette famille deviennent chaque jour plus nombreuses dans les collections ; la mienne en renferme actuellement un bon nombre que je me décide à décrire dans le présent travail, qui contiendra, en outre, un certain nombre de notes sur la famille des Buprestides.

Genre ACMEODERA Esch.

A. octodecimguttata Pill var. **insolita** nov. var. — Élytres bleus, taches réduites à deux points jaunes sur la marge extérieure de chaque élytre.

Patrie : Fernana, Kroumirie.

Un exemplaire dont je suis redevable à M. Gadeau de Kerville.

Genre TYNDARIS Thoms.

J'ai décrit dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*, année 1896, page 105, sous le nom de *T. Lethierryi*, une espèce qui doit rentrer dans le genre *Tylauchenia*.

Genre DEMOCHROA White.

D. gratiosa H. Deyr. — Cette espèce varie énormément comme coloration ; les élytres sont verts ou pourprés, bordés ainsi que le prothorax de vert clair, de rouge ou de cuivreux. Ma collection renferme des exemplaires ayant exactement l'aspect de très petits *Catoxantha opulenta* Gor. le prothorax est aussi plus court chez cette variété. J'ai reçu de Staudinger, sous le nom de *D. indica* Cziki, Type, un exemplaire qui n'est caractérisé que par la coloration rouge feu des bords du prothorax et de l'extrémité des élytres.

L'aire de dispersion de cette espèce est très étendue : Java, Malacca, Indes, îles Andaman, etc.

Sous-genre MEGALOXANTHA Kerr.

M. bicolor F., var. **nigra** nov. var. — Entièrement noir sauf sur les parties habituellement testacées, côtes des élytres nulles.

Patrie : Kina Balu; un exemplaire.

M. Daleni Hoev., var. **immaculata** nov. var. — Pas de taches testacées sur les élytres, aspect d'une *Chrysochroa*.

Patrie : Njabang (Bornéo).

Genre CHRYSOCHROA Solier.

C. Ixora Gory. — Le développement des côtes élytrales varie beaucoup chez cette espèce; elles sont très accusées et lisses sur un fond ponctué chez certains individus, tandis qu'elles disparaissent complètement sur le disque chez d'autres.

C. Saundersi Saund. — Je possède un exemplaire de cette espèce provenant du Siam et correspondant très exactement à la description de Saunders; à mon avis elle ne peut être considérée que comme une variété de *C. Edwardsi* Hope car les caractères indiqués par l'auteur pour la différencier, c'est-à-dire, la présence d'une tache pubescente sur les côtés des segments abdominaux et la forme des taches élytrales, sont absoluments insuffisants pour permettre la création d'une espèce.

Genre STERASPIS Solier.

S. Bang-Haasi nov. sp. — Long. 26 à 36 mill., larg. 10.5 à 13 mill. — *Ovale oblong, d'un vert clair ou cuivreux avec les reliefs obscurs en dessus, doré sur la tête et le prothorax, avec les élytres bordés de pourpré, le dessous d'un cuivreux doré.*

Cette espèce en dessus ressemble beaucoup au *S. ambigua* Fahr., aussi je ne puis mieux la décrire qu'en la comparant à cette espèce très répandue dans les collections. Sa forme générale est analogue mais plus triangulaire, le prothorax porte une petite carène lisse irrégulière et peu sensible; en dessous elle diffère de la manière suivante :

S. Bang-Haasi.	*S. ambigua.*
Prosternum rebordé en avant par un bourrelet simple.	Prosternum rebordé en avant par un bourrelet double.
Saillie prosternale concave, sans sillon, à ponctuation éparse et couverte au milieu d'une pubescence épaisse.	Saillie prosternale carénée au milieu, quelquefois plane et avec deux sillons ponctués plus ou moins nets.
Echancrure du dernier segment abdominale ♂ anguleuse.	Echancrure du dernier segment abdominal ♂ en arc.

Patrie : Afrique orientale allemande.

S infuscatus nov. sp. — Long 35 mill., larg. 12.5 mill. — *D'un brun bronzé foncé à peine métallique en dessus, avec les côtés du pronotum, le bord des élytres et la suture finement bordés de bleu. Dessous cuivreux avec les pattes et le milieu du prosternum d'un bleu foncé.*

Tête excavée, assez grossièrement ponctuée, finement sillonnée: épistome largement échancré en arc; cavités antennaires assez grandes. Prosternum plan sur le disque, avec les angles antérieurs très abaissés, les postérieurs aigus légèrement saillants en dehors, la marge antérieure en forme de bourrelet peu accentué au milieu, les cotés arrondis au milieu des bords et sinueux avant les angles postérieurs, bordés par un bourrelet net, très lisse, très brillant et entier, la base bisinuée avec le lobe médian large et arrondi ; le disque couvert d'une ponctuation irrégulière, moins serrée au milieu, confluente et très rugueuse sur les bords, avec une légère impression au milieu de son bord postérieur. Élytres arrondis à l'épaule, légèrement sinués sous celle-ci, atténués à partir du tiers antérieur jusqu'à l'extrémité qui est faiblement denticulée avec une dent apicale peu saillante et un petit angle sutural bien sensible ; ils sont couverts sur le disque de séries régulières de points sans traces de côtes, ces points un peu confluents à la base et sur les côtés et plus dorés dans leur fond que les parties saillantes, le bourrelet latéral est très brillant, peu ponctué, arrondi en avant et plat en arrière. Dessous peu brillant, très finement et densément ponctué sauf sur le milieu où la ponctua'ion est plus grossière et plus clairsemée; le prosternum est plan aux deux vagues sillons ponctués, les cuisses antérieures et intermédiaires avec quelques gros points espacés et les postérieures densément et finement ponctuées, le dernier segment abdominal arrondi, à peine échancré ♂.

Patrie : Porto-Novo, Dahomey. Un exemplaire.

La coloration de cette espèce est identique à celle de *S. modesta* Kerr., mais sa forme la rapproche de *S. ambigua* Fahr, dont elle me paraît cependant bien distincte.

Genre CHRYSESTHES Solier.

C. tripunctata F. var. **impunctata** nov. var. — Variété caractérisée par la disparition totale des trois fovéoles à fond d'un vert brillant existant sur chaque élytre.

Genre EUCHROMA Sol.

La coloration d'un rouge cuivreux est assez constante dans ce genre. Ma collection renferme un exemplaire d'*E. gigantea* L. qui est d'un bleu verdâtre.

Patrie : Guyaquil (Campos).

Genre HALECIA C. et G.

H. Mayeti nov. sp. — Long. 22 mill. — *D'un brun bronzé très brillant en dessus, avec la tête, les côtés du pronotum et le fond du sillon de celui-ci, ainsi que les denticules de l'extrémité des élytres variés de vert clair et de rouge rubis.*

Tête excavée, vaguement sillonnée, irrégulièrement ponctuée; cavités antennaires petites, surmontées d'un calus triangulaire lisse; épistome échancré en arc de cercle. Pronotum plus large que long, assez saillant au bord antérieur qui est bordé par un fin bourrelet lisse interrompu au milieu, avec les côtés sinueux, un peu dilatés au milieu, presqu'entièrement rebordé latéralement, avec les angles postérieurs subaigus et saillants, la base largement bisinuée avec le lobe médian arrondi et peu saillant; le disque avec un large sillon médian se terminant par un enfoncement assez profond au devant de l'écusson, avec une fossette triangulaire à la base, assez profonde, et une impression tout contre le milieu des bords latéraux; le fond des impressions latérales est très rugueux et d'un vert très brillant et le fond du sillon d'un rouge rubis; cette couleur se retrouve sur les parties saillantes des bords latéraux. Écusson en demi-cercle, petit, lisse, concave, avec la partie arrondie placée en avant. Élytres un peu plus larges que le pronotum à l'épaule, ayant leur plus grande largeur au tiers postérieur et denticulés de ce point au sommet, les denticules allant progressivement en augmentant de taille et en s'élargissant à mesure qu'ils se rapprochent du sommet; celui-ci est terminé par une grosse pointe accolée de quelques très fines petites dents de chaque côté : le disque est orné de neuf côtes lisses sans compter la suture : la première très courte, la deuxième raccourcie au sommet, la troisième entière et atteignant seule l'extrémité, la quatrième raccourcie à la base et au sommet, la cinquième ainsi que les suivantes n'atteignant pas l'épaule et la plus longue après la troisième, la sixième courte et mal marquée ainsi que les suivantes alternativement et l'externe arrivant presque jusqu'au sommet : l'épaule est fortement ponctuée et au-dessous de celle-ci on remarque un enfoncement assez profond pourpré avec une tache verte au milieu. Dessous d'un vert clair très brillant : prosternum avec quelques gros points espacés au milieu et très fortement ponctué sur les côtés : abdomen presque lisse au milieu avec une impression finement granuleuse de chaque côté des segments : pattes grêles et éparsement ponctuées.

Patrie : Pérou, Cordillières. Un seul exemplaire qui m'a été offert par M. VALERY MAYET.

H. purpuriventris nov. sp. — Long. 20 mill. — *Brun en dessus avec des reflets pourpres sur les côtés : antennes et tarses verts, dessous pourpré très brillant*

Tête sillonnée, avec une petite strie lisse et brillante sur le vertex ; les joues, l'épistòme et la base du front d'un pourpré éclatant, la ponctuation forte et assez régulière sur le vertex, excessivement rugueuse sur l'épistòme ; antennes couvertes d'une fine pubescence avec quelques soies raides. Prothorax plus large que long, un peu dilaté sur le milieu des côtés et légèrement creusé en gouttière sur les bords qui sont délimités par une carène latérale tranchante, lisse, un peu aplatie en avant ; le bord antérieur assez saillant au milieu, rebordé par un fin bourrelet, la base largement bisinuée avec le lobe médian peu saillant ; disque avec trois sillons entiers, profonds et bien nets, le médian avec une petite strie dans le fond à la base, les sillons latéraux plus larges et rugueusement ponctués dans le fond ainsi que les bords du prothorax, les parties saillantes de celui-ci peu densément ponctuées sauf quelquefois au sommet où la ponctuation est plus serrée et plus rugueuse. Écusson petit, lisse, concave, arrondi en avant et en arrière et plus large en arrière. Élytres de la largeur du prothorax à la base, un peu élargis à l'épaule, ayant leur plus grande largeur au tiers postérieur, fortement denticulés à partir de ce point jusqu'au sommet, la denticulation serrée, l'apex aigu, la suture légèrement déhiscente à l'extrémité, le disque orné de côtes dont aucune n'est entière et dont les discales seules sont assez bien marquées, avec une dépression le long de la suture sur le quart antérieur et lisse sur les parties avoisinantes. Ils sont bordés extérieurement d'un sillon finement granuleux bien sensible en arrière seulement et ornés de six impressions à fond rugueux assez bien marquées sur le disque ; la première située au-dessus du calus huméral contre la base, la deuxième allongée un peu en arrière du calus huméral et un peu plus en dessus que lui, la troisième plus ou moins réniforme et un peu plus rapprochée du bord que de la suture, est située un peu après le milieu, la quatrième et la cinquième allongées situées l'une à côté de l'autre sur une ligne oblique partant du tiers postérieur et se dirigeant vers la suture, la dernière, allongée, contre la suture à l'extrémité et entre celle-ci et la deuxième côte qui est courbée à l'extrémité. Prosternum bombé avec la saillie presque lisse, arrondie au sommet ; les côtés de la poitrine et des segments abdominaux très finement granuleux, le milieu presque lisse : la suture de toutes les pièces est très finement teintée de bleu ; le dernier segment abdominal est prolongé au sommet et tronqué : pattes avec quelques soies blanches plus serrées sur les tibias.

Patrie : Rio-de-Janeiro — 2 exemplaires.

H. cyanea nov. sp. — Long 19 mill. — *Entièrement bleu ou bleu verdâtre.*

Tête bombée en avant et sillonnée; vertex avec une fine strie; épistôme assez étroit et échancré en arc de cercle, très rugueux dans les angles; front avec deux empatements presque lisses, fortement ponctué; antennes noires ou à peine bleuâtres, avec quelques soies argentées et raides. Prothorax plus large que long, avec la marge antérieure finement ciliée et saillante au milieu, bordée d'un mince bourrelet mal défini au milieu, arrondi sur les côtés qui sont sinués avant la base et bordés d'une fine carène entière mais un peu obsolète en avant, avec les angles postérieurs droits, la base largement bisinuée avec le lobe médian arrondi et très peu saillant; disque avec un sillon entier, net, aboutissant à une large dépression située au milieu de la base; de chaque côté de la base et presque contre l'angle il existe une petite fossette assez profonde; ponctuation assez régulière et forte sauf dans les dépressions. Écusson court, large et lisse. Élytres un peu élargis à l'épaule où ils ont la même largeur qu'au tiers postérieur, denticulés sur près de la moitié de leur bord postérieur, sans stries et avec seulement une petite côte subhumérale, avec un enfoncement triangulaire dans l'angle antérieur interne et une impression profonde et nette en forme de croissant derrière le calus huméral, sillonnés le long de la suture presque dès la base, avec le disque orné de deux vagues impressions cicatricielles, l'une au tiers antérieur, l'autre au tiers postérieur et un peu plus antérieure que la précédente; ces impressions sont peu visibles. Prosternum bombé, à points profonds, peu serrés; les pièces latérales de la poitrine et les hanches postérieures bordées d'un fin bourrelet; les segments abdominaux plus densément ponctués sur leur bord postérieur, impressionnés et finement ponctués sur les côtés, le dernier segment abdominal allongé et tronqué au sommet, les cuisses presque lisses, les tibias ciliés de soies blanches.

Patrie : Yungaz de la Paz, Bolivie — 2 exemplaires.

H. olivacea nov. sp. — Long. 20 25 mill. — *Entièrement d'un bronzé verdâtre plus ou moins foncé, à reflets pourprés.*

Tête déprimée et sillonnée sur le front, le sillon terminé sur le vertex par une fine strie, grossièrement ponctuée, avec l'épistôme échancré en arc, les antennes bleuâtres garnies de quelques poils raides assez rares. Pronotum moins haut que large, plus étroit en avant qu'en arrière, avec la marge antérieure peu saillante au milieu et entièrement rebordée par un très mince bourrelet, les côtés assez régulièrement arrondis et un peu sinués avant la base,

avec les angles postérieurs légèrement aigus et la carène latérale fine et tranchante, un peu creusé en gouttière sur les bord en dessus, la base bisinuée avec le lobe médian peu saillant, le disque avec un large sillon marqué d'une strie dans le fond, celle-ci aboutissant à une dépression placée au-devant de l'écusson ; de chaque côté de la base au-devant du calus huméral se trouve une dépression triangulaire de laquelle part un rudiment de sillon superficiel parallèle au premier et marqué surtout par une ponctuation plus dense ; la surface est assez régulièrement ponctuée avec les points plus denses sur les côtés. Écusson transverse, lisse concave, réniforme. Élytres de la largeur du prothorax à la base, légèrement élargis à l'épaule, ayant leur plus grande largeur au tiers postérieur, denticulés sur le bord postérieur avec l'apex fortement épineux, bordés latéralement d'un sillon finement pointillé et pubescent, presque lisses à la base aux alentours de l'écusson et ornés de côtes assez bien marquées sur le disque, celles-ci séparées par des stries ponctuées, avec deux vagues impressions sur le disque et une contre la suture à l'extrémité rendant celle-ci tectiforme sur un cinquième de sa longueur. Dessous avec la saillie prosternale presque lisse et portant des poils dressés assez longs, les côtes du sternum fortement et régulièrement ponctués, les points de forme carrée, le restant du dessous plus finement ponctué avec une impression granuleuse de chaque côté de la base des segments abdominaux ; pattes très finement ponctuées, tibias villeux.

Patrie : Equateur, Chimbo. Deux exemplaires. Cette espèce qui ressemble à *H. cuprina* Kerr. s'en distingue par sa forme plus allongée, son prothorax régulièrement arrondi sur les côtés, les côtes des élytres plus régulières mais moins nettes, le dessous obscur, etc.

H. granulosa nov. sp. — Long. 14 mill. — *D'un bronzé verdâtre en dessus avec le front vert clair ; dessous pourpré foncé avec le milieu du prosternum et les pattes de même couleur que le front.*

Tête sillonnée sur le front, le sillon non prolongé sur le vertex, avec épistôme profondément échancré en arc de cercle, ponctuation excessivement dense et rugueuse, les antennes très finement pubescentes. Pronotum plus large que long, avec la marge antérieure assez saillante au milieu, rebordé en avant par un fin bourrelet lisse, excessivement brillant et entier, avec les côtés régulièrement arrondis et bordés d'une fine carène entière, les angles postérieurs aigus, la base bisinuée avec le lobe médian arrondi, le disque avec un large sillon n'occupant que la moitié postérieure, et arrêté brusquement au milieu ; au fond de ce sillon se trouve une fine strie se prolongeant jusqu'au bord antérieur, de chaque côté de la base en

face des calus huméraux se trouve un vague sillon parallèle au premier, interrompu avant le milieu; la surface est densément et rugueusement ponctuée sur les côtés et en avant et beaucoup moins sur le disque qui paraît presque lisse. Ecusson très petit, transverse, concave et très brillant. Elytres de la largeur du prothorax à la base, presque droits de l'épaule au tiers postérieur où ils ont leur plus grande largeur, de là brusquement atténués jusqu'au sommet où ils sont denticulés sur leur bord extérieur; les dents apicales sont presque nulles et le sommet arrondi, le disque porte 6 côtes assez bien marquées, plus ou moins régulières et la surface entre ces côtes est excessivement granuleuse, cette ponctuation envahit même les côtes externes. Dessous avec la saillie prosternale absolument lisse, les côtés du prosternum fortement ponctués, le reste du dessous à ponctuation moins forte et fine sur les côtés des segments abdominaux; les pattes sont villeuses et assez densement ponctuées surtout les postérieures.

Patrie : Guyane. Un seul exemplaire donné par M. Valery Mayet.

Cette espèce ressemble assez à *H. rugipennis* C. et G., mais elle s'en distingue à première vue par le sillon du prothorax raccourci et par la nature spéciale de la ponctuation.

Genre IRIDOTÆNIA H. Deyr.

I. vicina nov. sp. — Long. 36 mill. — *Entièrement vert avec quelques reflets dorés en dessus.*

Forme de *I. delia* Thoms. et voisine de cette espèce mais distincte à première vue par la coloration verte du dessous et les côtes élytrales bien marquées. Tête grossièrement ponctuée en avant, moins densément et plus finement en arrière, fortement excavée sur le front avec une impression semicirculaire au sommet de celui ci, épistôme échancré en arc de cercle; yeux gros et saillants. Prothorax un peu moins de deux fois aussi large à la base que long, avec la marge antérieure presque droite, les côtés sinués en avant puis arrondis jusqu'à la base en formant une courbe peu régulière, les angles postérieurs presque droits. Le disque, excessivement finement pointillé sur toute sa surface, est marqué en plus d'une ponctuation formée de points fins et espacés au milieu et excessivement grossiers rugueux et confluents sur les bords; il est parcouru dans sa longueur par un sillon étroit interrompu au milieu, mieux marqué vers la base et aboutissant à une petite impression profonde située au milieu de la base à une petite distance du bord; de chaque côté du sillon et un peu plus près de

lui que du bord latéral, plus près également du bord antérieur que de la base, se trouve une impression arrondie. Ecusson très petit, situé à une certaine distance du pronotum et séparé de celui ci par un petit vide profond. Elytres arrondis à l'épaule et plus larges que le prothorax à la base, presque droits d'abord sur un peu moins du tiers de leur longueur, légèrement sinués à hauteur des hanches postérieures, puis assez régulièrement atténués jusqu'à l'extrémité où ils sont assez fortement denticulés sur leur bord externe avec les denticules redressés vers le haut; l'apex est arrondi avec quelques dents dont la suturale est à peine plus prononcée que les autres, la suture est un peu déhiscente à l'extrémité; le disque est orné de quatre côtes lisses bien marquées seulement au sommet et sur les bords, les intervalles entre les côtes sont irrégulièrement ponctués, sauf sur la région médiane qui est presque lisse; au-dessous de l'épaule on remarque un profond sillon qui se continue le long du bord de l'élytre. Dessous avec le prosternum impressionné sur son bord antérieur, la saillie de celui-ci large, aplanie, ponctuée; les côtés peu ponctués, tout le reste du dessous finement ponctué avec la ponctuation plus dense sur les côtés des segments abdominaux; les deux derniers segments abdominaux concaves; le dernier allongé et profondément échancré, l'échancrure ♂ subanguleuse.

Patrie : Amboine; 1 exemplaire.

I. superba nov. sp. — Long. 30 mill. — *Vert en dessus avec une bordure dorée, la tête d'un rouge cerise éclatant, les antennes d'un noir bleuâtre; le dessous d'un cuivreux doré avec les pattes vertes.*

Tête excavée sillonnée avec une profonde impression semicirculaire au sommet du front, au fond de laquelle se trouvent deux tubercules lisses; l'épistôme échancré en arc, séparé latéralement des cavités antennaires par une carène, assez grossièrement ponctuée en avant et autour des yeux, finement sur le vertex; vertex avec une fine strie. Pronotum presque droit en avant, sinueux sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus, rebordé latéralement par une carène lisse, aplatie, recourbée en-dessous en avant et venant se fondre dans une partie lisse imponctuée réunissant sans délimitation le prothorax au prosternum dans l'angle antérieur, la base à peine bisinuée, le disque presque lisse au milieu, plus rugueux sur les côtés, parcouru dans sa longueur par un étroit sillon cuivreux dans le fond aboutissant à une impression punctiforme située au devant de l'écusson, marqué de chaque côté d'une fossette située près des angles postérieurs. Ecusson punctiforme, arrondi, très brillant. Elytres plus larges que le prothorax à la base, arrondis à l'épaule, à peine élargis vers la moitié de leur longueur, puis atténués en courbe régulière jusqu'au sommet où ils sont

denticulés; la denticulation moins développée que chez les espèces affines ne comprend guère qu'une dizaine de denticules plus serrés à l'apex. La base des élytres est irrégulièrement impressionnée et leur surface est unie avec des lignes longitudinales peu régulières de points; leur bord externe porte une carène mal définie. Saillie du prosternum lisse, très brillante, à peine ponctuée, arrondie en avant et en arrière, très large : tout le dessous lisse, brillant, peu ponctué au milieu et plus densément sur les côtés; dernier segment abdominal avec une petite échancrure triangulaire.

Patrie : Nouvelle-Guinée. — Un exemplaire.

Je crois que cette espèce doit se placer dans le voisinage d'*I. aurolimbata* H. Deyr. que je ne connais pas et en différer par la coloration de la tête et sa taille notablement plus petite.

I. auromaculata nov. sp. — Long. 26 mill. — *Brun-verdâtre en dessus avec les élytres bordés de cuivreux et une large tache dorée, très nette, dans les angles postérieurs du prothorax laquelle remonte jusqu'au bord antérieur; dessous d'un vert cuivreux.*

Front large, concave ainsi que l'épistôme qui est délimité latéralement par une carène aiguë remontant jusqu'au bord antérieur des yeux; épistôme échancré en demi cercle; la concavité du front est en forme d'ogive, avec un sillon net dans le fond; la ponctuation de la tête est fine et régulière, nulle sur l'épistôme. Antennes noires sauf les 3 ou 4 premiers articles qui sont verdâtres. Prothorax assez étroit, assez fortement bisinué au bord antérieur, avec les côtés un peu sinueux, obliques en avant et presque droits en arrière, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs presque droits, le disque avec un étroit sillon bien net et beaucoup plus accusé en arrière où il atteint la base et deux autres sillons assez larges, profonds et rugueux, ne dépassant pas le milieu, situés de chaque côté du précédent vers les angles postérieurs; la ponctuation très superficielle très fine au milieu mais devenant très rugueuse dans les sillons latéraux et en général dans les parties occupées par les taches dorées qui sont limitées en avant par un petit espace lisse et brillant. Ecusson petit, concave, lisse, brillant. Elytres un peu plus larges que le prothorax à la base, arrondis à l'épaule, presque droits jusqu'au tiers postérieur où ils ont leur plus grande largeur puis atténués en courbe régulière jusqu'à l'extrémité où ils sont finement denticulés sur leur bord externe; ils sont parcourus tout le long de leur bord par une fine gouttière dorée dans son fond, ont quelques impressions irrégulières à la base, sont unis sur toute leur surface, sans impressions au sommet et portent seulement quelques traces de côtes; la ponctuation assez régulière sur le disque est formée de points de différentes dimensions, ces points forment des

rides transversales en dessous de l'épaule et le long du bord ils sont plus petits, plus serrés et sans ordre. Saillie du prosternum convexe, ponctuée en avant, lisse au sommet. Le dessous et les pattes sont finement ponctuées et légèrement pubescents, la pubescence est beaucoup plus dense à la base des segments abdominaux et remplie d'une poussière brunâtre.

Patrie : Célèbes. — Un exemplaire.

Cette espèce est bien séparée de toutes celles du genre qui me sont connues.

Genre CHALCOPHORA Solier.

C. insularis nov. sp. — Long. 30-32 mill., larg. 10,5 à 11 mill. — *Ovale allongé, entièrement d'un bronzé obscur avec le fond des impressions et le dessous plus cuivreux.*

Tête profondément sillonnée sur le front, avec des gros reliefs luisants, l'épistôme anguleusement échancré, les antennes atteignant presque la base du prothorax, grêles et obscures. Prothorax plus large que long, rétréci en avant, un peu anguleux sur les côtés, avec les angles antérieurs aigus et les postérieurs presque droits, orné sur le disque d'une bande médiane lisse, ayant de chaque côté une bande également lisse plus étroite et irrégulière assez mal marquée et des reliefs irréguliers sur les bords; le fond de toutes les impressions est finement ponctué et doré. Ecusson petit arrondi. Elytres un peu plus larges que le prothorax à la base, assez fortement denticulés à l'extrémité, faiblement tronqués au sommet, avec la suture épineuse; ils sont ornés chacun sur le disque de quatre côtes bien marquées à intervalles ponctués striés, et marqués de deux impressions cicatricielles disposées comme chez la plupart des espèces du même genre. Saillie du prosternum étroite et portant trois gros bourrelets lisses, le médian terminé en pointe; abdomen avec un relief triangulaire lisse à la base de chaque segment, irrégulièrement ponctué, le dernier segment échancré en ogive ♂ ou allongé et angle aigu ♀.

Patrie : Archipel Liou-Kiou, Japon.

Cette espèce se distingue à première vue du *C. japonica* par l'existence d'un écusson, elle ressemble au *C. yunnana* Fairm. espèce qui a été omise dans les derniers catalogues.

Je pense que les *C. virginiensis* Drury et *C. angulicollis* Drury ont été réunies à tort: la première a les côtés du prothorax arrondis et la seconde les a nettement anguleux; la structure élytrale est également différent.

Genre CYPHOGASTRA H. Deyr.

C. canaliculata nov. sp. — Long. 30 mill., larg. 19,5 mill. — *D'un noir violacé avec les impressions du dessus pourprées : élytres avec trois sillons nets, le premier entier, les autres n'atteignant pas le sommet.*

Tête ne portant que quelques points grossiers plus serrés derrière les yeux; front excavé ; l'excavation séparée au milieu par une sorte de carène transversale irrégulière; yeux bordés intérieurement par un sillon; épistôme parcouru par une carène transversale en demi-cercle située à une certaine distance du bord. Pronotum presque rectangulaire avec les angles antérieurs tronqués, la marge antérieure très sinueuse, les côtés un peu concaves, les angles postérieurs à peine aigus, la marge postérieure bisinuée, le disque à ponctuation grossière et rare, profondément sillonné dans son milieu, avec le fond du sillon finement pointillé, les dépressions latérales très grandes et irrégulières n'atteignant pas le bord ; écusson lisse, arrondi, petit. Elytres de la largeur du prothorax à la base, obliquement tronqués à l'épaule, un peu élargis après leur moitié et brusquement atténués jusqu'au sommet, la ponctuation formée de lignes de points réguliers très marqués à la base et diminuant jusqu'au sommet ; le fond des impressions très finement pointillé ; l'extrémité des élytres légèrement relevée et finement denticulée. Dessous à ponctuation espacée ; saillie du prosternum presque lisse avec un profond sillon pubescent; abdomen parcouru par deux sillons pubescents avec quelques impressions pubescentes sur le bord des segments.

Patrie : Nouvelle-Guinée allemande. Deux exemplaires.

C. nigrolineata nov. sp. — Long. 36-25 mill., larg. 8-11 mill. — *Très allongé et fort atténué en arrière ; vert cuivreux en dessus, avec la tête, le pronotum, la suture, une bande longitudinale sur les élytres et l'apex noirs; dessous bronzé verdâtre.*

Tête irrégulièrement ponctuée, fort impressionnée sur le front, avec un profond sillon s'arrêtant à une carène anguleuse qui sépare le front transversalement; yeux bordés intérieurement par un sillon; pronotum presque rectangulaire avec les angles antérieurs échancrés ; finement et irrégulièrement ponctué sur le disque et plus grossièrement sur les côtés ; longitudinalement sillonné ; le sillon peu profond, pointillé dans le fond; les bords à surface irrégulière, la dépression divisée en deux fossettes finement pointillées avec une petite fossette située en avant près du bord et peu éloignée du sillon médian ; avec la marge antérieure bisinuée, le lobe médian faiblement échancré, les côtés à peine obliques avec

l'angle postérieur aigu, la base bisinuée. Ecusson dilaté en arrière, un peu concave, punctiforme. Elytres à peine plus larges que le prothorax à la base, presqu'arrondis à l'épaule, couverts d'une ponctuation formant des lignes de points dorés réguliers, les points assez bien marqués jusqu'à l'extrémité, mais de moitié plus petits sur les parties noires, avec l'extrémité légèrement relevée et denticulée ; à peine dilatés à hauteur des hanches postérieures chez les ♀ et ayant leur plus grande largeur à la base chez les ♂, marqués d'un rudiment de fossette granuleuse le long du bord à hauteur du tiers postérieur; dessous assez finement et irrégulièrement ponctué ; prosternum presque lisse, profondément sillonné ; abdomen avec deux sillons pubescents et finement ponctués et des dépressions également finement ponctuées et pubescentes sur les bords latéraux, toutes les parties pubescentes remplies d'une pulvérulence jaune.

Patrie : Nouvelle-Guinée.

C. vulnerata nov. sp — Long. 37 mill., larg. 12 mill. — *D'un bleu verdâtre en dessus avec les impressions d'un vert clair : dessous vert.*

Cette espèce ressemble à première vue au *C. pistor* C. et G.; elle en diffère par sa taille beaucoup plus considérable, par la disposition des impressions élytrales qui sont ainsi disposées : une bande marginale finement granuleuse occupant tout le bord latéral, une impression au-dessus du calus huméral et une bande discale allant de la base à l'extrémité mais largement interrompue au milieu; l'apex des élytres est concolore tandis que dans les exemplaires de *C. pistor* que je posséde il est testacé; en dessous la plaque qui se trouve sur la saillie intercoxale du premier segment abdominal est très mal délimitée en arrière; l'abdomen est entièrement couvert d'une très fine ponctuation granuleuse, sauf une bande médiane lisse portant quelques points; la saillie prosternale est beaucoup moins large à la base, plus largement et moins profondément sillonnée.

Patrie : Australie; un exemplaire.

C. Rollei nov. sp. — *Naviculaire, atténué à l'extrémité; noir sauf les élytres qui sont très largement bordés antérieurement d'une bande métallique rouge contre la marge et verte intérieurement, en général nettement séparée du fond noir. Dessous noir ou noir bleuâtre très fortement tomenteux sur les côtés, l'abdomen présentant une bande lisse au milieu et de chaque côté une autre bande interrompue formée d'une succession de plaques situées au bord postérieur de chaque segment.* — Long. 24-35 mill.; larg. 12 mill.

Tête irrégulièrement et assez fortement ponctuée. Épistòme échancré, surmonté d'une carène arquée; front avec une impres-

sion en forme de fer de lance limitée à la base par une carène sinueuse, avec un sillon frontal profond et plus accentué en avant qu'en arrière, yeux bordés intérieurement d'un sillon. Pronotum plus large que haut, aussi large en avant qu'en arrière, couvert d'une ponctuation assez forte, rugueuse dans les exemplaires de l'île Roma, cette ponctuation plus dense et plus épaisse sur les côtés que sur le disque; la marge antérieure sinueuse avec le lobe médian assez fortement échancré au milieu, les côtés tronqués et quelquefois échancrés en avant, droits et légèrement incurvés au milieu; avec de part et d'autre une large impression de forme irrégulière formée de trois dépressions plus ou moins confluentes, avec un large sillon médian souvent un peu renflé en avant; la base bisinuée avec les angles postérieurs aigus et un peu saillants en dehors. Écusson punctiforme et vaguement triangulaire. Élytres présentant des séries longitudinale de points bien marqués seulement à la base, presque lisses au sommet et sur les côtés; ils sont d'abord parallèles et à peine dilatés au tiers supérieur et atténués ensuite assez brusquement jusqu'au sommet qui est nettement relevé et présente quelques denticules dont l'interne mieux accentué, ces denticules remontent un peu le long du bord interne. Dessous lisse, obscur, la marge antérieure du prothorax bordée d'un fin sillon transversal; la saillie profondément sillonnée, la plaque abdominale large, saillante, arrondie en arrière mais relativement courte ce qui la fait paraître encore plus large, les parties villeuses très développées, l'extrémité du dernier segment abdominal bilobée chez le ♂ et arrondie avec une petite échancrure chez la ♀; les tarses sont fauves dans les exemplaires de ma collection provenant de l'Ile Moa et concolores dans ceux provenant de l'Ile Roma.

Ressemble au *C. Staudingeri* Kerr., de l'Ile Dammer (voisine des précédentes) mais un peu plus large et un peu moins rétréci antérieurement, son pronotum plus ponctué, son système de coloration différent et ressemblant à celui des *C. javanica* Saund. et *C. calepyga* Thoms.

Patrie : Ile Roma, Ile Moa.

C. carbonaria nov. sp. — *Etroit allongé, entièrement noir, sauf les antennes qui sont fauves à partir du 3e article.* — Long. 30 mill.

Cette espèce est très voisine du *C. ignicauda* H. Deyr., mais elle s'en distingue par l'absence de tout reflet métallique en dessus et en dessous, par sa ponctuation beaucoup plus obsolète, ses antennes plus longues, à articles plus robustes, plus arrondis à l'angle enterne et de couleur fauve.

Patrie : Halmaheira; un exemplaire.